



ORDO D'ASSEMBLÉE

Séance ordinaire du 2 septembre 2020

- 1. Adoption du préambule et du procès-verbal:**
 - 1.1. Adoption du préambule à la séance du 2 septembre 2020
 - 1.2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 19 août 2020
- 2. Liste des chèques émis et dépôts directs (paiements électroniques) au cours de la période du 1^{er} au 31 août 2020**
- 3. Journal des achats et liste des comptes à payer**
- 4. Période de questions**
- 5. Avis de motion et adoption de règlement;**
- 6. Lettres de citoyens de Saint-Paul:**
 - 6.1. Lettre de M^{me} Jeannette Laviolette, présidente du Comptoir vestimentaire Saint-Paul Re: Demande de suspendre le paiement du loyer de septembre à décembre jusqu'à la réouverture du comptoir
 - 6.2. Lettre de M. Jacques Malo des Entreprises Jacques Malo, 46, rue Amyot, Saint-Paul Re: Soumission pour le déneigement 2020-2021 des deux patinoires, de l'anneau de glace et des deux stationnements du parc Amyot
 - 6.3. Lettre de M^{me} Maïra Demers, 50, rue Vincent, Saint-Paul Re: Demande d'utilisation du parc Amyot ou Boisé Paulois pour goûter après baptême le dimanche 4 octobre 2020
- 7. Urbanisme:**
 - 7.1. Rapport de l'urbaniste, portant le numéro URB-06-2020 Re: Dossier du 119, rue Curé-Gaudet
 - 7.2. Procès-verbal de la réunion du Comité consultatif d'urbanisme tenue le 24 août 2020:
 - Demande de dérogation mineure numéro 212-2020 de M. Réal Payette, 15, chemin du Vieux-Moulin, Saint-Paul, concernant le lot 3 830 475 du cadastre du Québec Re: Demande visant l'implantation projetée d'un bâtiment complémentaire projeté (abri d'auto) non conforme
 - Demande de dérogation mineure numéro 213-2020 de M. Jean-Pierre Laurin, 19, rue Adrien, Saint-Paul, concernant le lot 6 274 830 du cadastre du Québec Re: Demande visant l'implantation d'un bâtiment principal (habitation unifamiliale) non conforme;

7. Urbanisme (suite)

7.2 (suite)

- Demande de M^e Kaçandra Chayer, notaire pour M. Christian Lapierre, 1936, rue de la Rochelle, Terrebonne, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec Re: Demande d'aliénation du lot 3 829 972 du cadastre du Québec (terrain sur la rue Georges), d'une superficie approximative de 0,0650 hectare;
- Demande de M. Réjean Morin pour la Ferme Réjean Morin et Filles inc., 552, chemin Saint-Jean, Saint-Paul, auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec Re: Demande d'utilisation à une fin autre que l'agriculture du lot 3 829 769 du cadastre du Québec (terre sur le chemin Cyrille-Beaudry), d'une superficie approximative de 2,54 hectares;
- Demande de la compagnie 9395-8288 Québec inc., 44, boulevard Brien, bureau 302, Repentigny, pour M. Mario Coutu et M^{me} Myriam Leduc Re: Demande de modification à la réglementation d'urbanisme (règlement de zonage 313-1992) visant à permettre la construction de trois immeubles de 16 à 24 unités de logement et de 3,5 étages de hauteur sur les lots 3 830 077 et 3 830 079 du cadastre du Québec, portant les numéros civiques 795 à 799, boulevard de l'Industrie;

8. Travaux publics:

- 8.1. Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-29-2020 Re: Prolongation d'embauche - Aide journalier
- 8.2. Rapport du directeur des travaux publics et des services techniques, portant le numéro TP-30-2020 Re: Installation de compteurs d'eau au Complexe communautaire et à l'entrepôt municipal
- 8.3. Formulaire pour des travaux nécessitant l'utilisation temporaire d'un terrain municipal (piste cyclable, parc, rue ou autres)

9. Protection;**10. Culture;****11. Loisirs:**

- 11.1. Halloween 2020

12. Administration:

- 12.1. Rapport du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, portant le numéro ADM-40-2020 Re: Réorganisation de la gestion de la bibliothèque municipale (remis de la séance du 19 août 2020)
- 12.2. Rapport du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, portant le numéro ADM-42-2020 Re: Rapport sur les ressources humaines - Poste de secrétaire-réceptionniste (remis de la séance du 19 août 2020)
- 12.3. Rapport du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, portant le numéro ADM-43-2020 Re: Rapport sur les ressources humaines - Poste de brigadier scolaire

12. Administration: (suite)

- 12.4. Rapport du directeur général adjoint et secrétaire-trésorier adjoint, portant le numéro ADM-44-2020 Re: Embauche d'un technicien en urbanisme et en environnement
- 12.5. Rapport du directeur général et secrétaire-trésorier, portant le numéro ADM-45-2020 Re: Promotion de M. Miguel C. Rousseau au poste de directeur du Service de l'urbanisme et de l'environnement
- 12.6. Déménagement - Changement d'adresse pour le réacheminement du courrier - 70 et 80, chemin Delangis

13. Développement économique;**14. Lettres entraînant des décisions:**

- 14.1. Lettre de M^{me} Véronique Beaucage, architecte de la firme Hétu-Bellehumeur architectes inc. Re: Recommandation de paiement #3 - Période: 1^{er} au 19 août 2020 - Aménagement de la bibliothèque municipale, 790, boulevard de l'Industrie - Dossier 18-3225
- 14.2. Lettre de M. Louis Adam, ingénieur, Infrastructures de la firme Les Services Exp inc. Re: Décompte progressif n° 6 - Les Cours du Ruisseau, phase 1 - Dossier PAUMD-00218391
- 14.3. Entente d'évaluation de travaux majeurs à intervenir avec Hydro-Québec pour l'alimentation électrique des terrains du Croissant du Havre (113, rue Royale) - Déboursés 11 037,60 \$ - Projet DCL-22686399

15. Autres correspondances;**16. Autres affaires:**

- 16.1. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au règlement numéro 564-2017, règlement concernant les animaux – 416, rue Cheverny - Article 7.1 : Chien non tenu ou retenu au moyen d'un dispositif l'empêchant de sortir de ce terrain - Infraction survenue le 19 juin 2020 - Dossier 1406
- 16.2. Autorisation pour émission d'un constat d'infraction au décret 1162-2019 règlement P-38 - Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens – 442, rue Saint-Germain Article 201 : Chien doit en temps être sous le contrôle d'une personne capable de le maîtriser et être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m - Infraction survenue le 18 mai 2020 - Dossier 1260

17. Période de questions.